

# Illustrations de données sur l'impact social de la crise sanitaire

## Rencontre du CRIES du jeudi mars 2022



**1 MINIMA SOCIAUX ET PRESTATIONS  
SOCIALES**

**2 FOCUS SUR LES JEUNES**

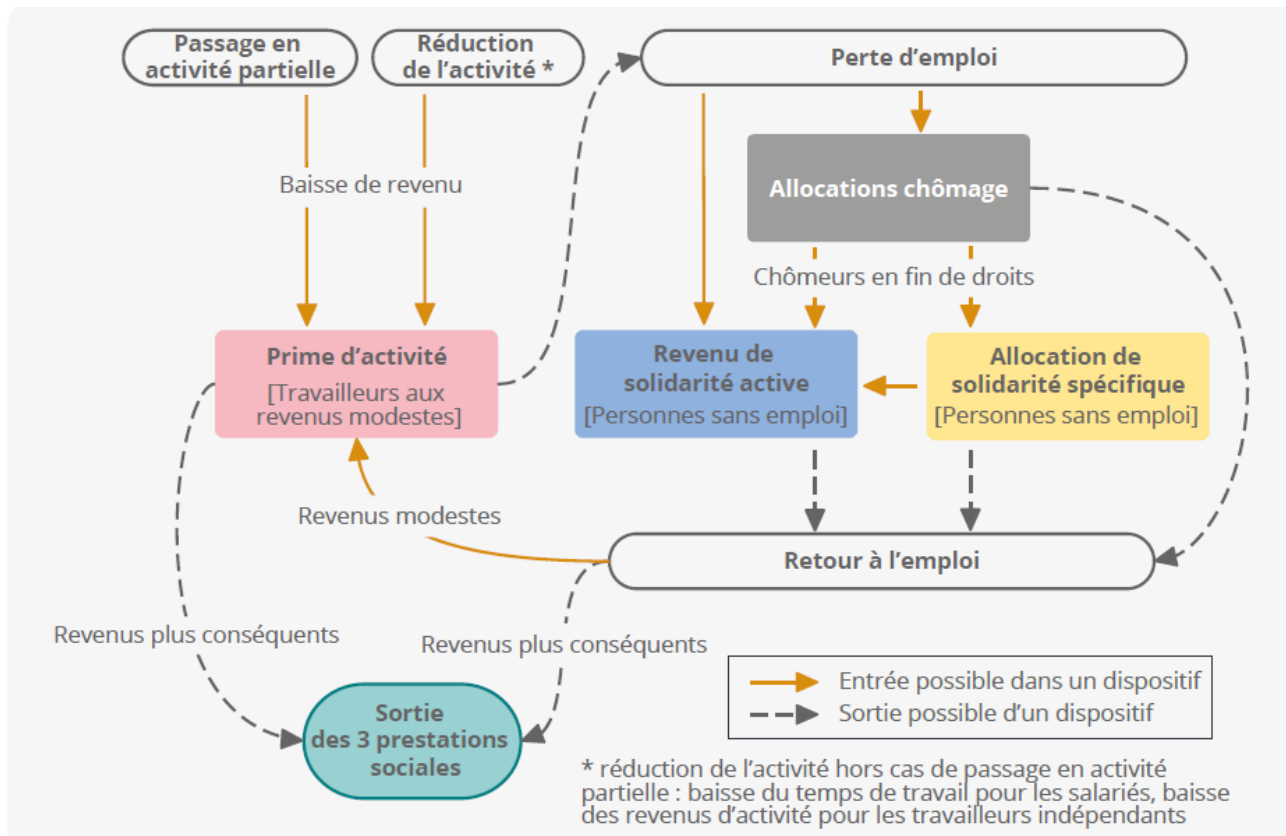
**3 AUTRES INDICATEURS DU SUIVI SOCIAL DE  
LA CRISE**

# 01

## MINIMA SOCIAUX D'INSERTION ET PRESTATIONS SOCIALES DU TABLEAU DE BORD DE LA PRÉCARITÉ

---

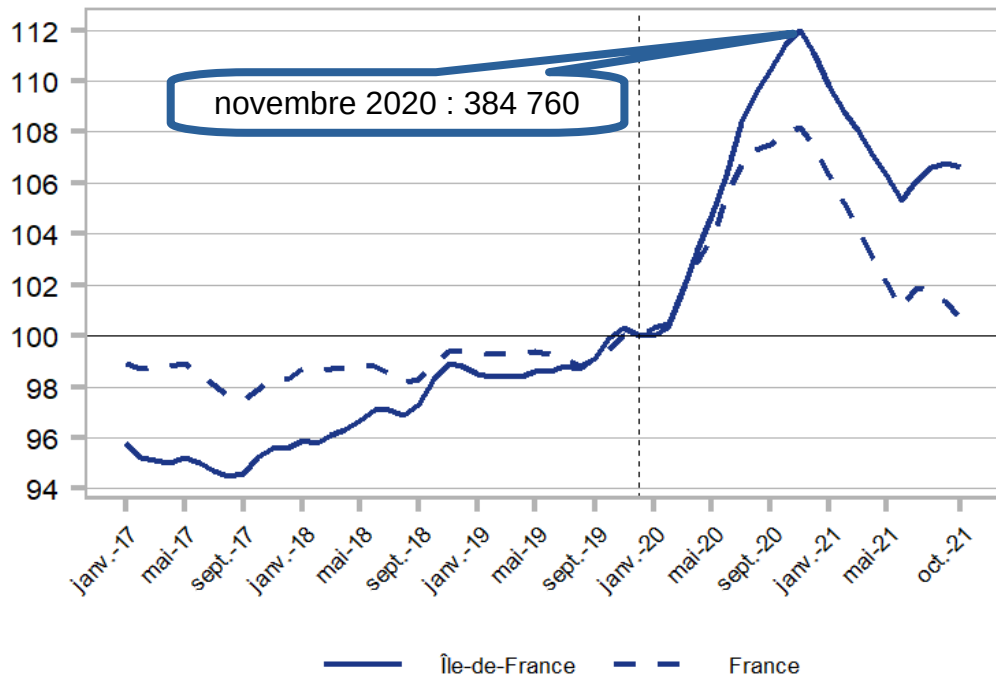
## Liens entre les conditions d'emploi durant la crise sanitaire et les entrées et les sorties des dispositifs RSA, ASS et prime d'activité



Insee Analyses  
Occitanie • n° 111 •  
Novembre 2021

## Bénéficiaires du RSA

Indice base 100 en décembre 2019

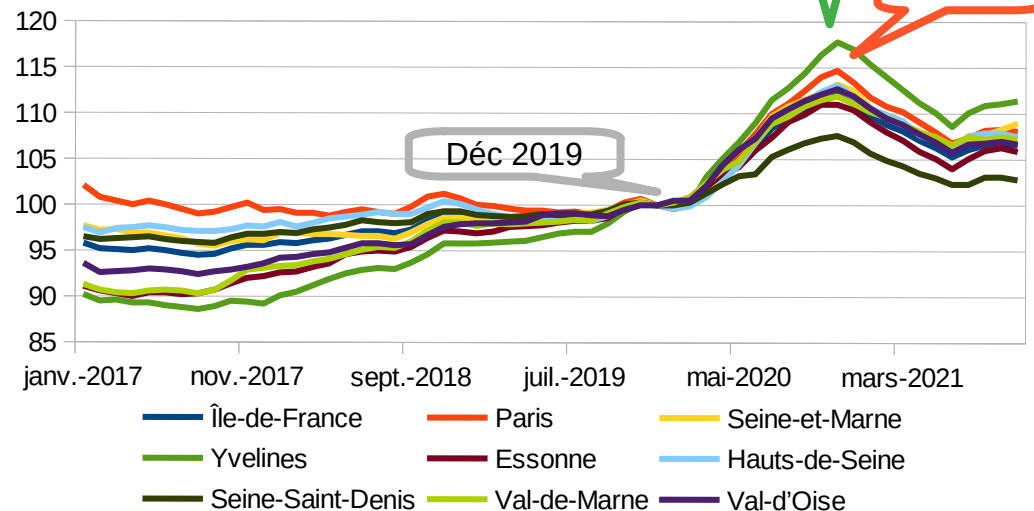


Note : Données brutes en fin de mois.  
 Les données des 5 derniers mois sont provisoires.  
 Source : Cnaf, estimations Drees pour les données provisoires ; MSA

Le **revenu de solidarité active (RSA)** s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale.

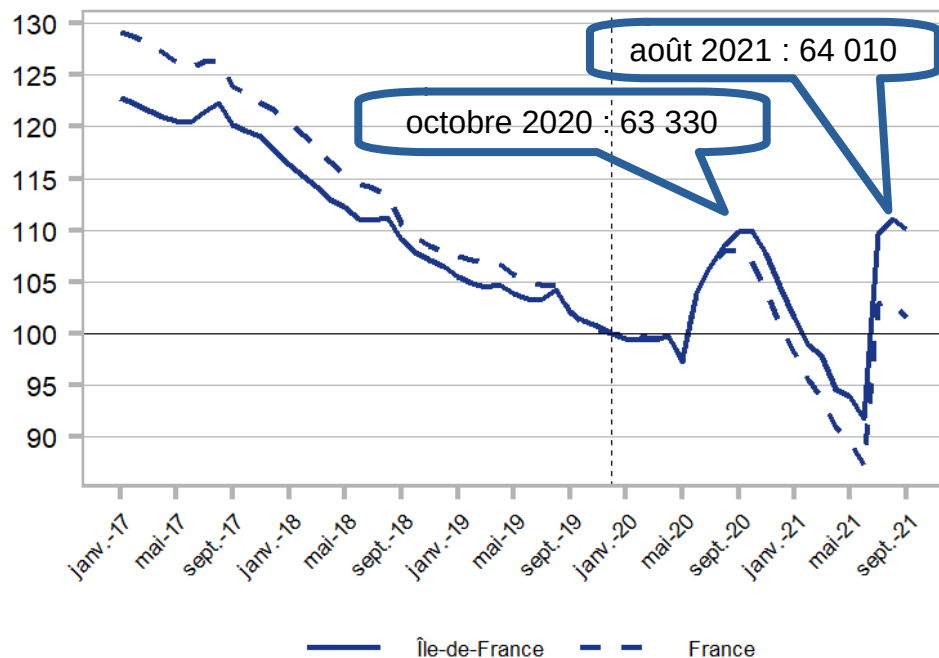
## Bénéficiaires du RSA

Indice base 100 en décembre 2019



## Bénéficiaires de l'ASS

Indice base 100 en décembre 2019

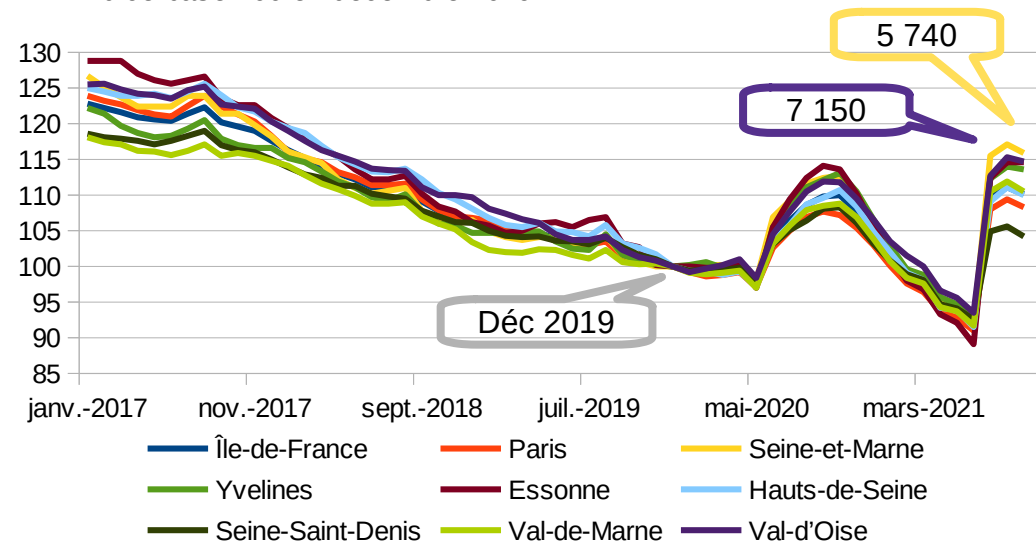


Note : Données brutes en fin de mois.  
 Les données des 5 derniers mois sont provisoires.  
 Source : Pôle Emploi, FNA

L'**allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

## Bénéficiaires de l'ASS

Indice base 100 en décembre 2019

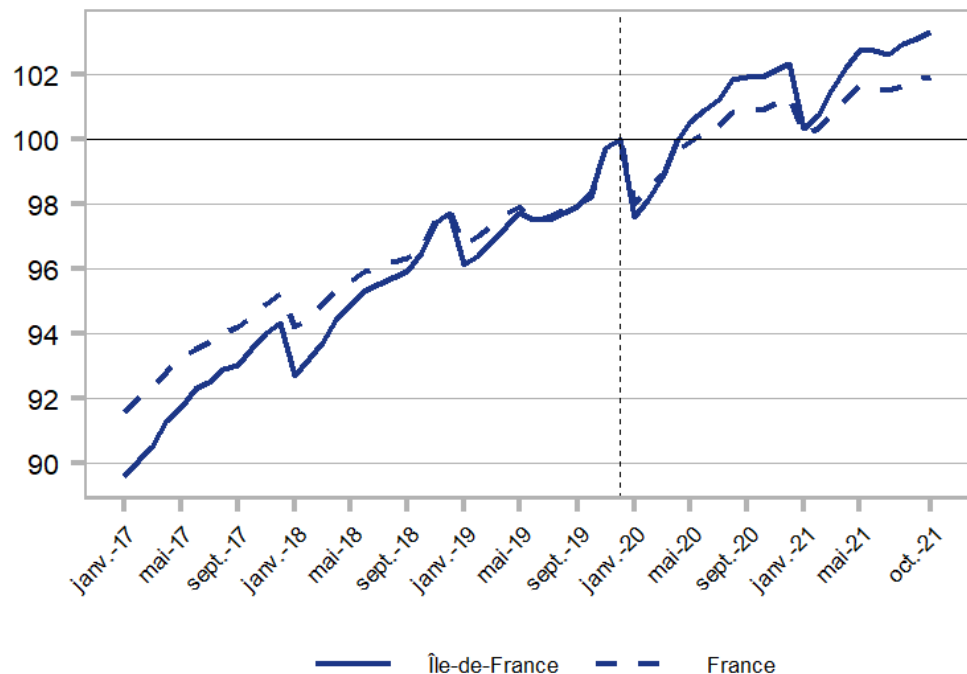


- Île-de-France
- Paris
- Seine-et-Marne
- Yvelines
- Essonne
- Hauts-de-Seine
- Seine-Saint-Denis
- Val-de-Marne
- Val-d'Oise



## Bénéficiaires de l'AAH

Indice base 100 en décembre 2019

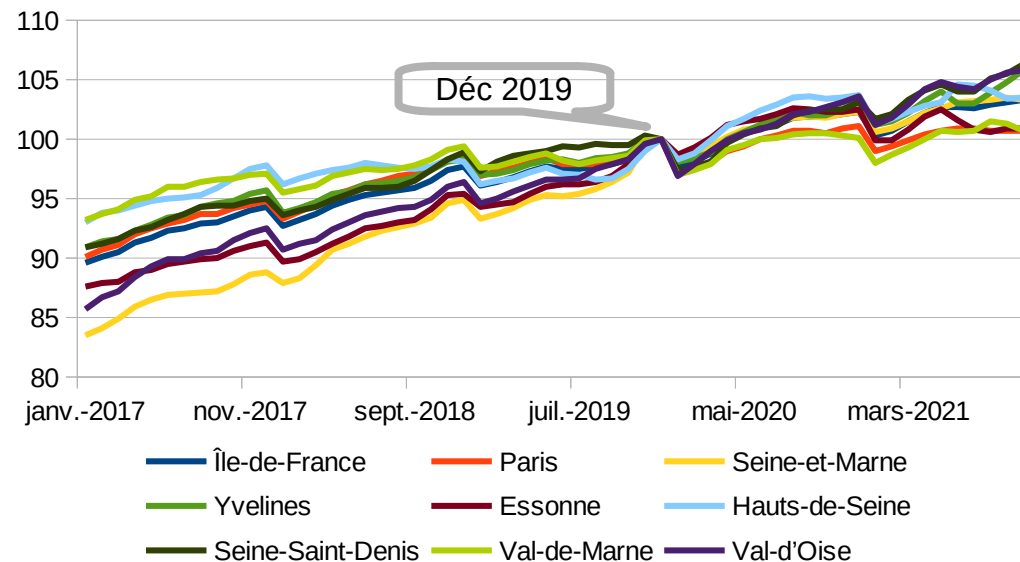


Note : Données brutes en fin de mois.  
 Les données des 5 derniers mois sont provisoires.  
 Source : Cnaf, estimations Drees pour les données provisoires

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) s'adresse aux personnes handicapées aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH

## Bénéficiaires de l'AAH

Indice base 100 en décembre 2019







## Minima sociaux d'insertion et prestations sociales

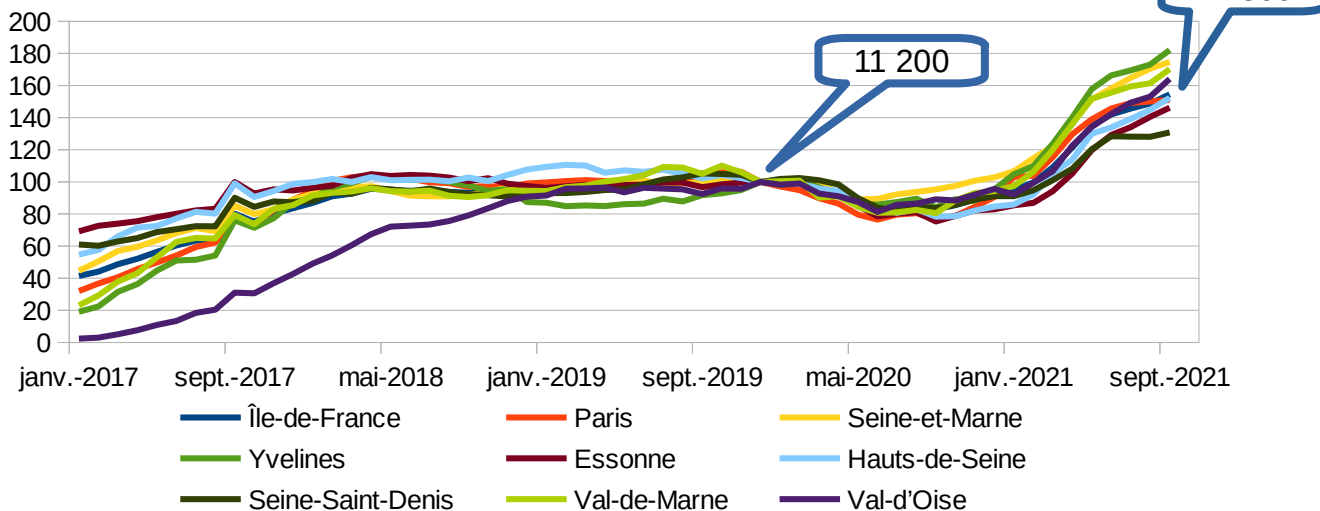
			Répartition départementale (%)							
		Poids de l'Île-de-France (%)	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise
Population 2019		12 262 544	18	12	12	11	13	13	11	10
Nombre de bénéficiaires en septembre 2021	RSA	366 760	19	9	7	8	9	24	13	10
	ASS	63 410	18	9	9	7	12	20	12	11
	PA	667 040	15	13	10	11	10	18	12	11
	AL	983 690	17	22	8	9	11	19	12	10
	AAH	165 170	14	19	9	10	12	18	11	9

# 02

## FOCUS SUR LES JEUNES

## Bénéficiaires de la Garantie jeunes (Stocks)

Indice base 100 en décembre 2019



Depuis décembre 2019, **IDF** : +55 % (+52 % en France)  
**Yvelines** : +82 %,  
**Seine-et-Marne** : +75 %  
**Val-de-Marne** : +70 %

La **Garantie jeunes** est un dispositif s'adressant aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) et qui se trouvent en situation de précarité. Il leur offre, pendant douze mois, un accompagnement intensif assuré par une mission locale ainsi qu'une allocation. Le dispositif peut être prolongé pour une durée maximum de six mois.

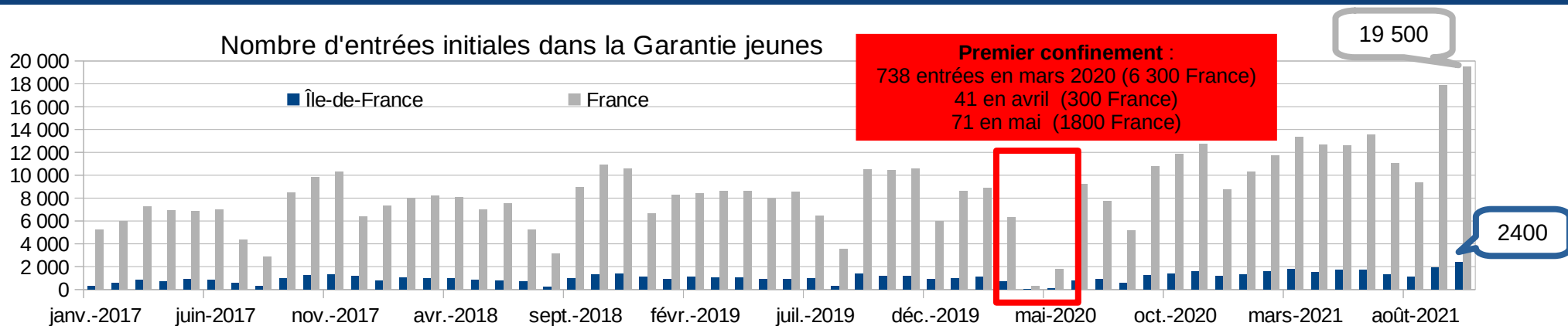
Les "stocks" correspondent au nombre de jeunes qui bénéficient de l'accompagnement Garantie jeunes à la fin du mois considéré.

Les "entrées initiales" correspondent au nombre de jeunes qui entrent dans l'accompagnement au cours du mois considéré.

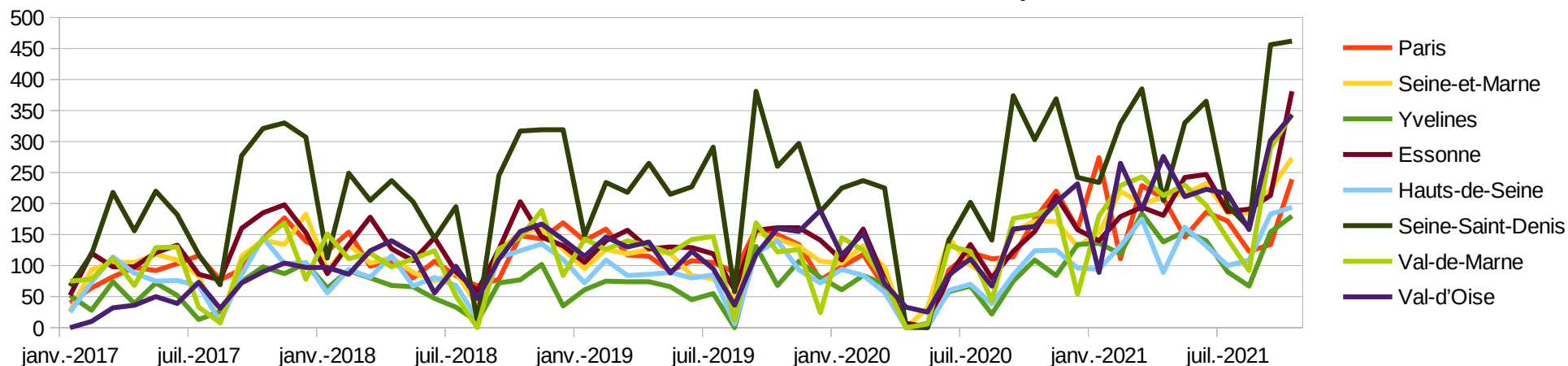
Dans le cadre du plan "1 jeune, 1 solution", et suite aux annonces du Gouvernement du 26 novembre 2020, 100 000 places supplémentaires sont prévues pour l'année 2021, portant le nombre total de bénéficiaires potentiels à 200 000 jeunes accompagnés.

Les conditions d'entrée (critères de non-imposition et de ressources) sont assouplies à partir du mois de juin 2021 et la durée du parcours du jeune pourra être modulée en fonction de sa situation à compter d'octobre 2021. Elle pourra aller de 9 à 18 mois afin de s'adapter aux besoins d'accompagnement.

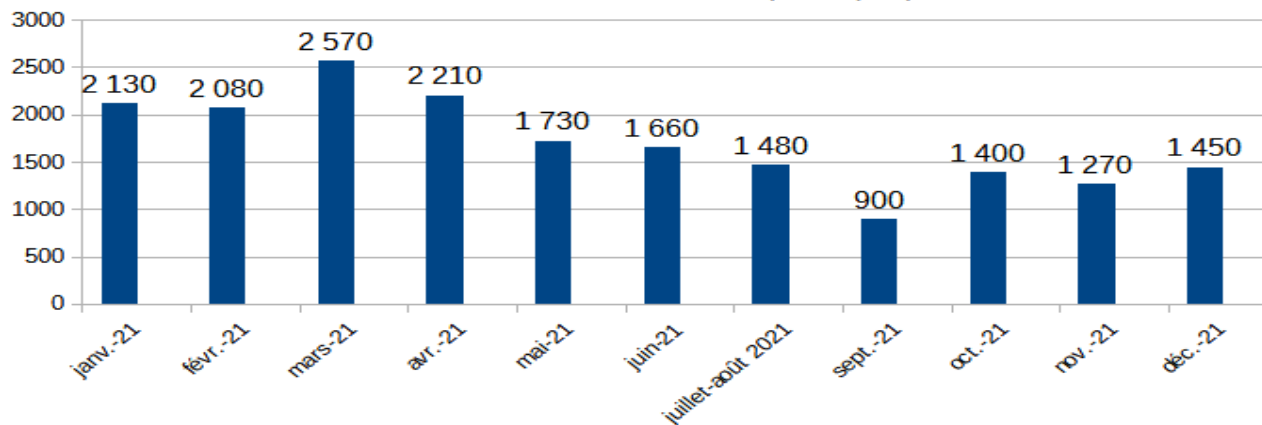
# 2 400 ENTRÉES INITIALES DANS LA GARANTIE JEUNES EN OCTOBRE 2021, SOIT 12 % DU NIVEAU NATIONAL



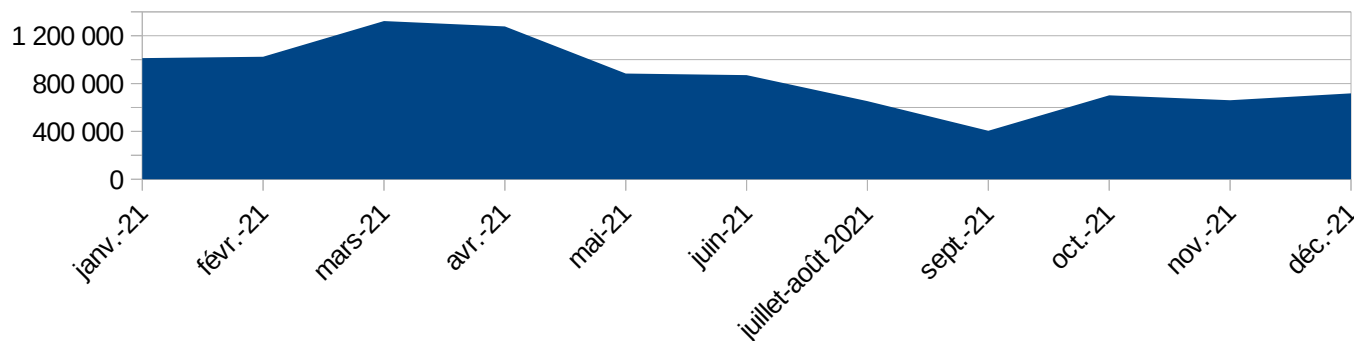
Nombre d'entrées initiales dans la Garantie jeunes



Nombre d'étudiants bénéficiaires d'une aide spécifique ponctuelle

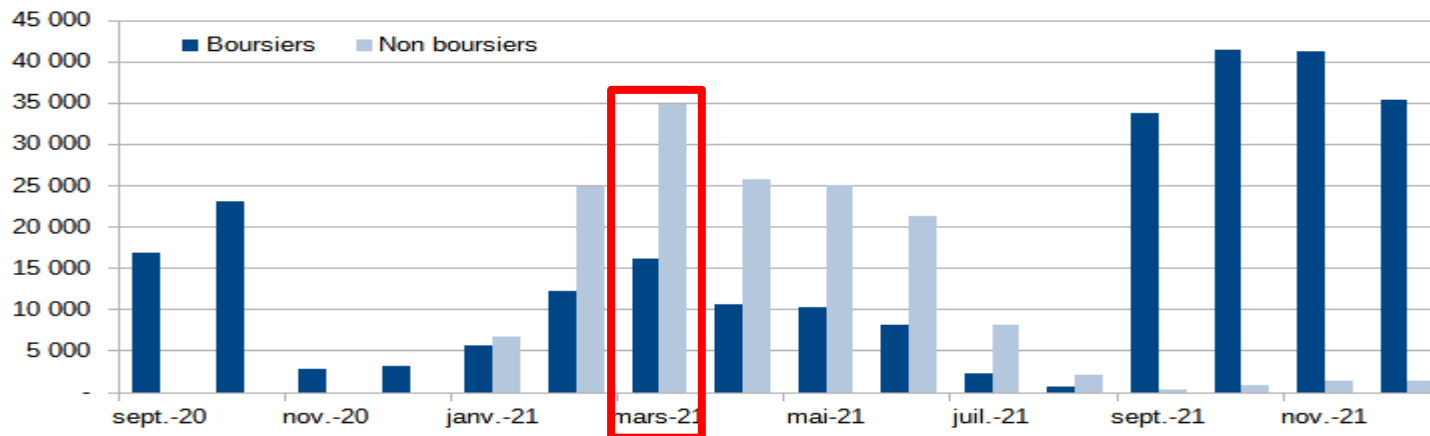


Montant total des aides spécifiques ponctuelles versées aux étudiants (€)

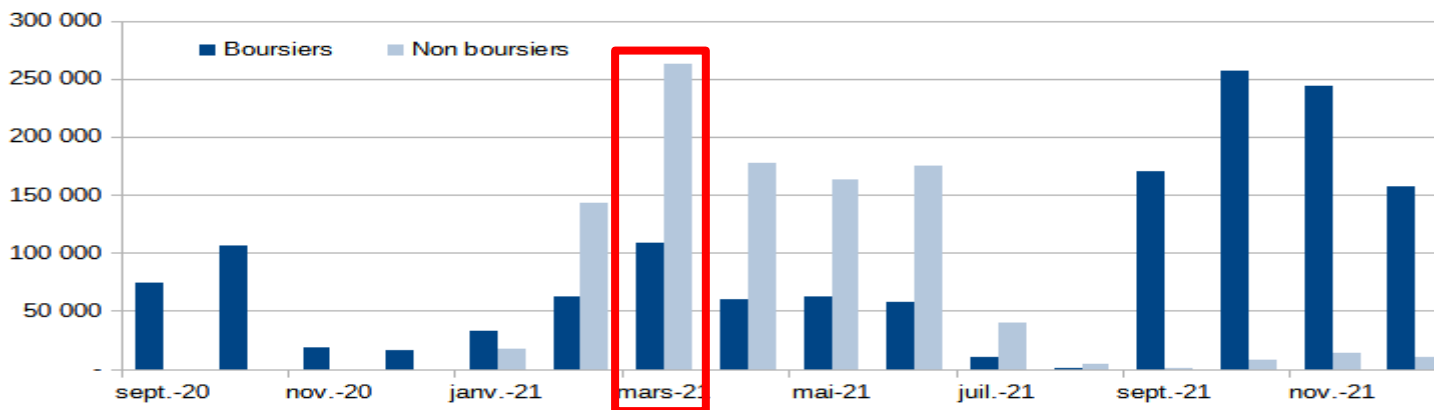


L'**aide spécifique ponctuelle** (ASP) est une aide financière destinée aux étudiants en formation initiale, boursiers ou non, qui rencontrent momentanément de graves difficultés. L'aide est attribuée par les services sociaux des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) après un travail d'évaluation sociale. Elle peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux. Plusieurs aides ponctuelles peuvent exceptionnellement être accordées au cours d'une même année universitaire. La circulaire du 28 janvier 2021 relative aux aides aux étudiants a modifié de manière pérenne les modalités d'attribution des aides spécifiques. Le montant maximal de l'aide ne peut excéder le montant annuel de l'échelon 2 de la bourse sur critères sociaux, soit 2 597 euros au titre de l'année universitaire 2021-2022. Dans le cas où plusieurs aides ponctuelles sont accordées au titre de la même année universitaire, le montant cumulé des aides ne peut excéder deux fois le montant annuel de l'échelon 2 (au lieu de l'échelon 1 auparavant), soit 5 194 euros pour l'année universitaire 2021-2022. Si la situation de l'étudiant le justifie, le directeur du Crous peut autoriser un versement anticipé de l'aide ponctuelle sans examen du dossier par la commission mais après une évaluation sociale. Le montant maximal de ce versement est de 500 euros.

Nombre d'étudiants



Nombre de repas



## Le repas à 1 €.

En réponse à la crise sanitaire et depuis la rentrée universitaire 2020, les Crous proposent aux boursiers sur critères sociaux un repas complet à 1 € dans les restaurants universitaires.

A partir du 25 janvier 2021, tous les étudiants, boursiers ou non, ont pu bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1 €.

Depuis septembre 2021, les étudiants éligibles au repas à 1 € sont uniquement les étudiants boursiers et les étudiants non boursiers en situation de précarité.

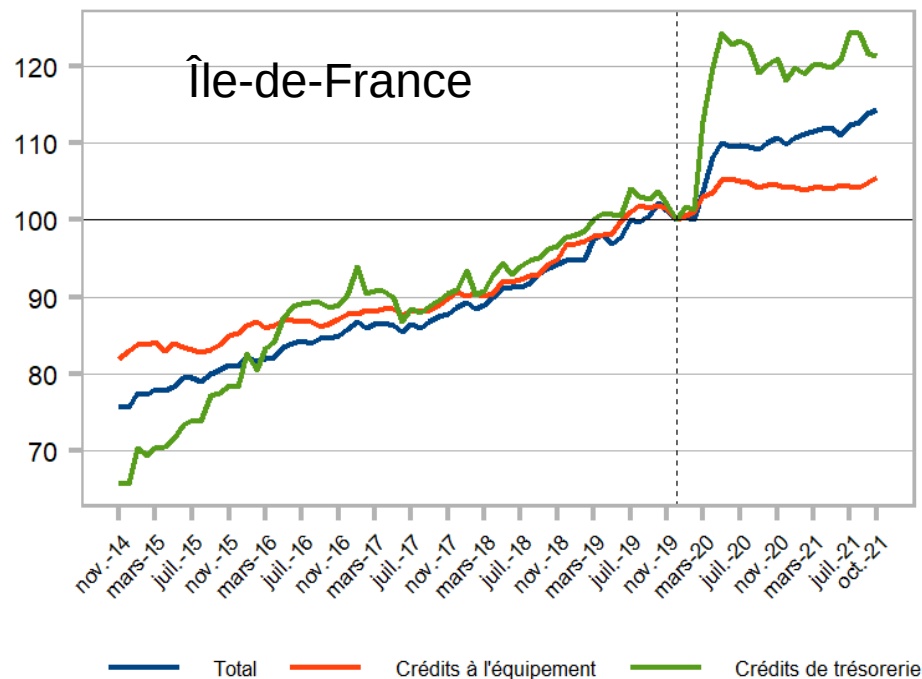
Mars 2021 :  
51 000 étudiants et  
373 400 repas

# 03 AUTRES EXEMPLES D'INDICATEURS DU SUIVI DE LA CRISE



## Evolution des encours de crédits accordés

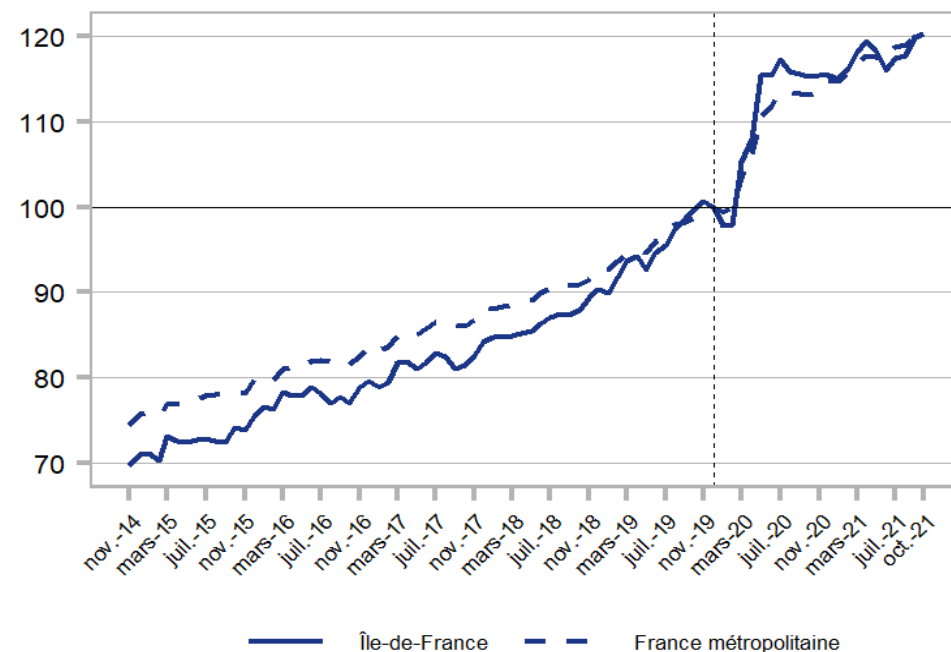
Indice base 100 en décembre 2019



Note : données mensuelles brutes.  
Source : Banque de France

## Evolution des encours de dépôts

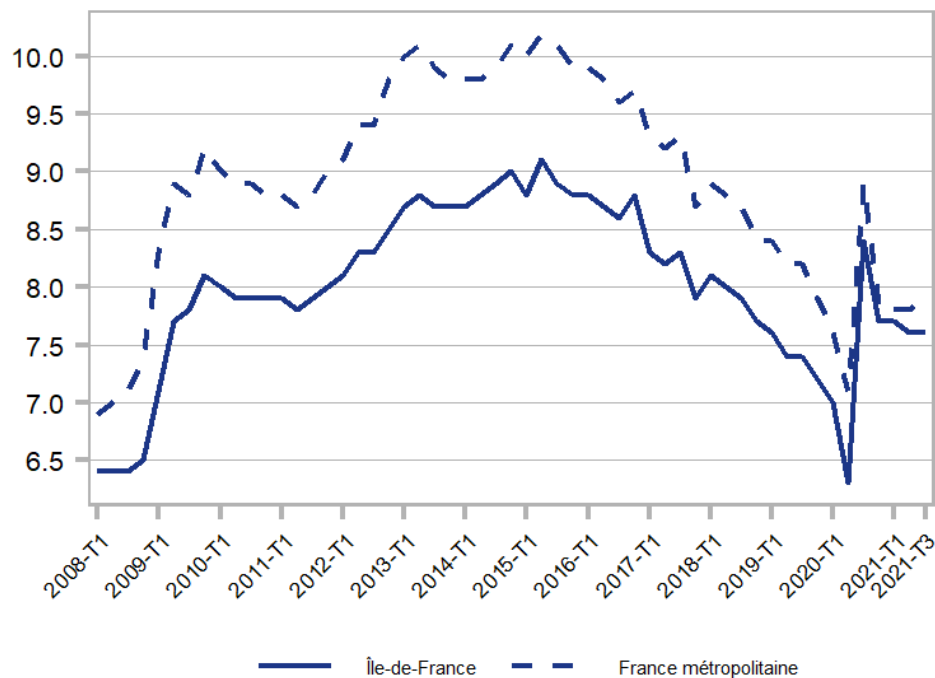
Indice base 100 en décembre 2019



Note : données mensuelles brutes.  
Source : Banque de France

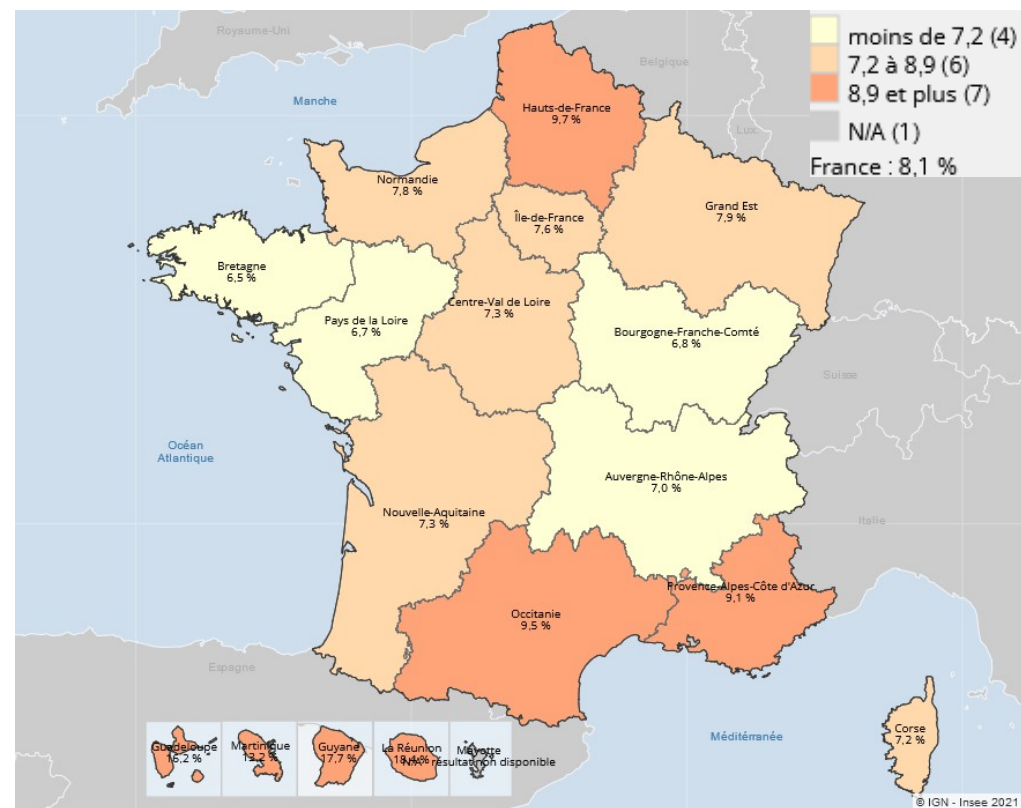
## Taux de chômage

Données trimestrielles CVS (en %)

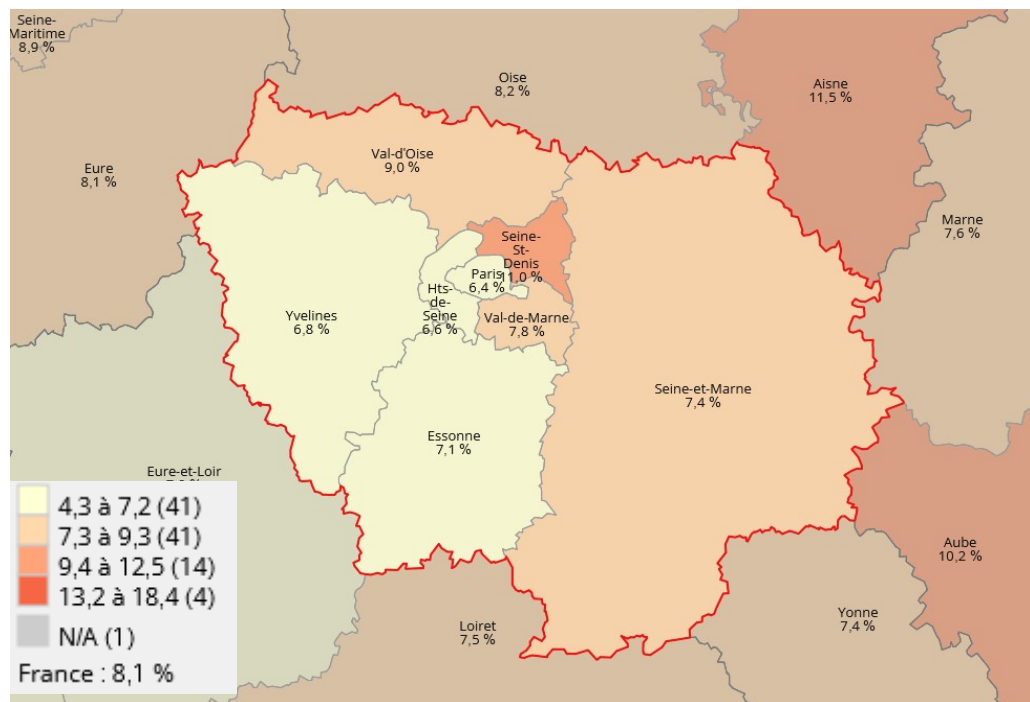


Notes : Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.  
 Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

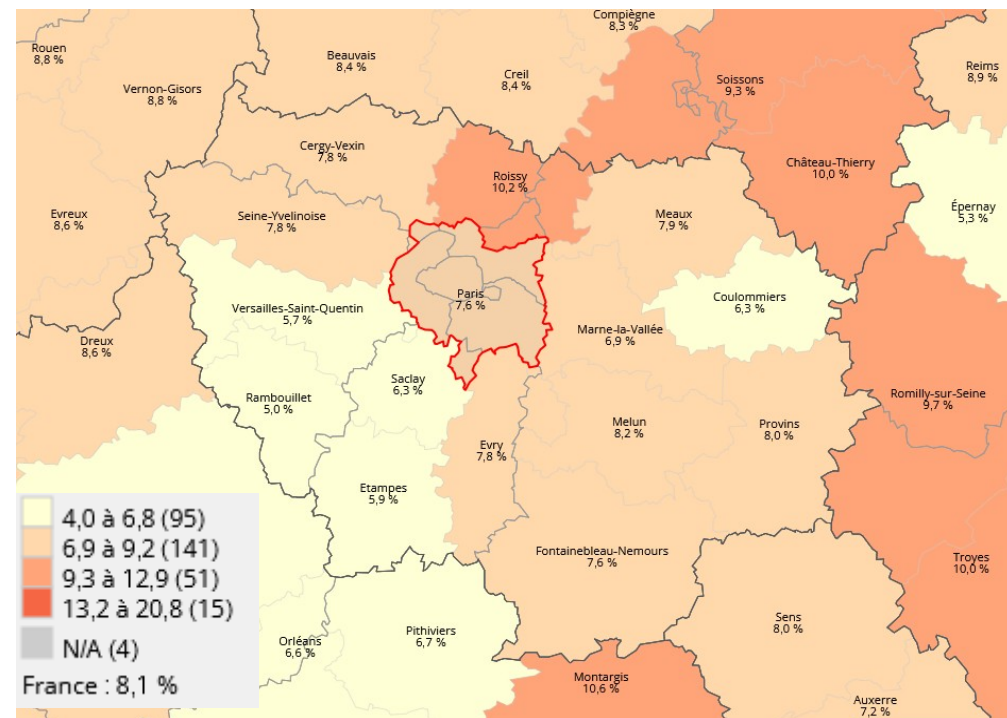
## Taux de chômage au T3-2021



## Départements

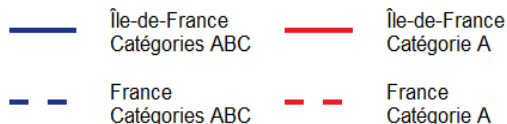
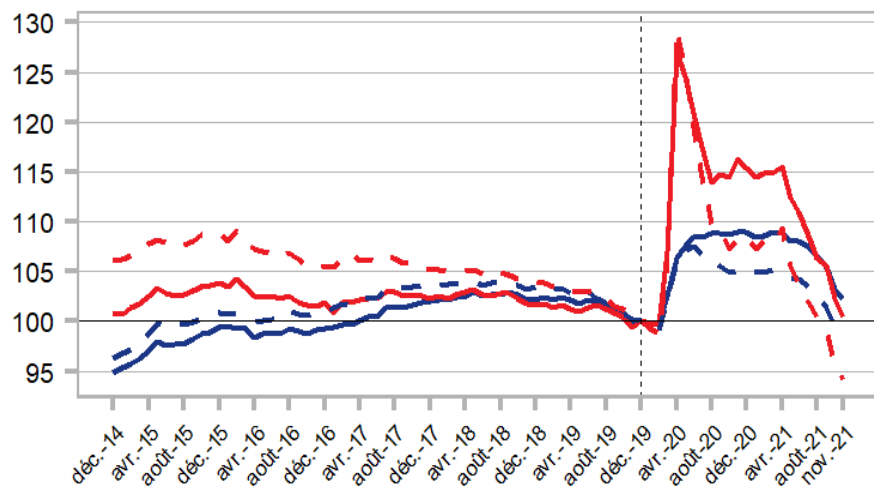


## Zones d'emploi



## Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) Ensemble - catégories A et ABC

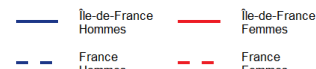
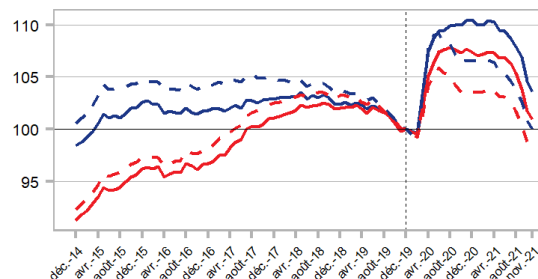
Indice base 100 en décembre 2019



Note : données CVS-CJO.  
Source : Pôle emploi - Dares, STMT

## Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) Catégories ABC par sexe

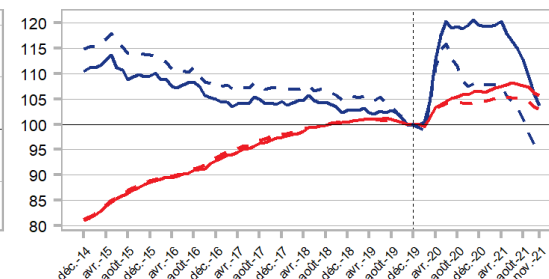
Indice base 100 en décembre 2019



Note : données CVS-CJO.  
Source : Pôle emploi - Dares, STMT

## Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) Catégories ABC par âge

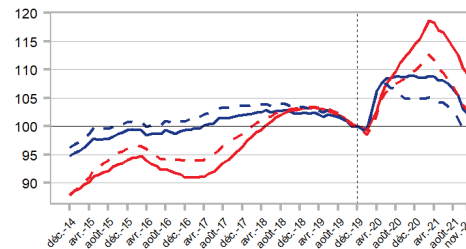
Indice base 100 en décembre 2019



Note : données CVS-CJO.  
Source : Pôle emploi - Dares, STMT

## Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) Catégories ABC selon ancienneté

Indice base 100 en décembre 2019



Note : données CVS-CJO.  
Source : Pôle emploi - Dares, STMT

- **SURRENDETTEMENT**
- **EMPLOI (SALARIÉ PAR SECTEUR, INTÉRIMAIRE OFFRE PÔLE EMPLOI)**
- **ACTIVITÉ PARTIELLE**
- **HEURES RÉMUNÉRÉES**
- **TRANSACTIONS BANCAIRES**
- **CRÉATIONS ET DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES**
- **CONSOMMATION EN ÉLECTRICITÉ DES ENTREPRISES**
- **LOGEMENTS COMMENCÉS**

## Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



**Karl PANCARTE**

**Chef de Projets Conseil Expertise**

**Service des Études et de la Diffusion**

**Insee Direction Régionale Île-de-France**